

Agent responsable

Listeria monocytogenes

Habitat de l'agent responsable

Bactérie largement répandue dans la nature, sur les plantes et dans le sol.
Résistante au froid
Les cas apparaissent généralement suite à l'ingestion d'aliments contaminés.

Mode de transmission

Par voie orale

Les signes cliniques

3 formes peuvent être observées :

● La forme nerveuse, la plus connue, à tout âge :

Animaux déprimés, à l'écart, tête tournée sur le côté, marche en cercle, plus rarement une paralysie d'un des deux côtés de la face avec salivation.

Des kératites peuvent être observées.

La mort survient au bout de 2 à 3 jours.

Selon le stade de l'infection, la température rectale est normale ou augmentée.

● La forme abortive (causant des avortements) :

Avortements surtout lors du dernier tiers de gestation. Des rétentions placentaires ou métrites sont observées. Généralement, pas de complication bien que des cas de septicémies ou encéphalites peuvent être observés autour de la période de l'avortement.

● La forme septicémique surtout chez les jeunes suite à une contamination. Dans ce cas, les morts subites peuvent être dues à la listériose.

Comment réagir ?

Devant des signes nerveux :

Les signes observés peuvent donner des indices mais n'oublions pas que d'autres pathologies peuvent aussi donner des signes nerveux (Cf. Bulletin sentinelle n°10 de juin 2007). L'appel du vétérinaire reste donc le premier réflexe de l'éleveur.

Devant la mort de l'animal : l'autopsie ne suffit pas pour donner un diagnostic de certitude. Des analyses de laboratoire peuvent être réalisées mais à condition que l'autopsie soit réalisée le plus tôt possible après la mort de l'animal.

Un avortement ?

Les produits d'avortements sont contaminants et doivent être éliminés. Ils constituent pour le vétérinaire des prélèvements de choix pour la détection de la listériose (après analyses de laboratoire). La chèvre ou brebis devra être mise à l'écart du troupeau.

Rappel général dans le cas d'un avortement

Rappelons que la déclaration d'un avortement est obligatoire et que le GDS finance des analyses de laboratoire pour des pathologies non réglementées (Chlamydie, Fièvre Q, Toxoplasmose, Leptospirose). Alors n'hésitez pas !

La listériose peut-être mise en évidence grâce à une culture bactériologique à partir de l'avorton et du placenta acheminés dans de bonnes conditions au Laboratoire Vétérinaire Départemental.

Traitements

Le vétérinaire traitant peut prendre la décision d'instaurer un traitement. Le résultat n'est pas garanti et sera d'autant plus favorable si l'éleveur a réagi rapidement. Des séquelles peuvent persister. Plusieurs animaux peuvent présenter des signes et un traitement préventif sur les autres animaux peut être instauré.

La prévention avant tout !

L'éleveur doit rester vigilant sur la qualité du fourrage ou de l'ensilage donné aux animaux. Lorsque la listériose est suspectée, l'éleveur devra vérifier les conditions d'alimentation des animaux car l'utilisation d'aliments, fourrages, ensilages mal conservés est un facteur de risque important. Tout ensilage suspect devra être écarté.

Des mesures pour réduire les risques de contamination peuvent être mis en place :
Les auges et abreuvoirs devront être désinfectés avec soin.
Le box ou le parc sera désinfecté.

La listériose est une zoonose

Les cas humains sont le plus souvent dus à des contaminations des produits alimentaires au cours de la fabrication, découpe ou conservation des denrées d'origine animale.
La forme septicémique touche surtout les personnes âgées ou personnes dont le système immunitaire est affaibli. Elle peut être aussi responsable d'avortement chez la femme.
En élevage, la transmission à l'homme peut se faire occasionnellement lors de manipulation des animaux et des produits d'avortement.
Le lait peut aussi être une source de contamination mais il ne présente pas de risque après une pasteurisation haute.

En résumé, la listériose

Signes de la maladie :

- Signes nerveux, Avortement, Mort subite

Détection de l'agent responsable :

- Sur autopsie (le plus tôt possible après la mort de l'animal) avec analyses de laboratoire

Traitement :

- Difficile, administré dès les premiers symptômes, possibilité de séquelles

Facteurs de risque / prévention :

- Aliment/Ensilage mal conservé

Premiers gestes lors d'un cas suspect :

- Séparation de l'animal du reste du troupeau.
- Appel du vétérinaire traitant dans les plus brefs délais.
- Attention aux produits d'avortement contaminants (avorton, placenta) pour les autres animaux mais aussi pour l'éleveur (utilisation de gants pour la manipulation, incinération des produits d'avortement, désinfection de l'espace où a eu lieu l'avortement).

GDS/RESIR n° 69/96 – RN3 – PK 19 – 97418 La Plaine des Cafres

tel : 02.62.27.54.07 – fax : 02.62.27.55.47- courriel : resir@gds974.asso.re

POIRIER S., vétérinaire, responsable du RESIR – HOAREAU L., responsable enquêteurs

DAMBREVILLE V., enquêteur – BLARD J., enquêteur – COOPAMAH-CHRYSTOT M., secrétaire